



Paris, le 27 mai 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE CJD MOBILISÉ POUR LE BIEN-ÊTRE DANS L'ENTREPRISE ET POUR LUTTER CONTRE LE STRESS

La priorité de la commission « Favoriser le bien-être dans l'entreprise » lancée en mars dernier est de répondre aux demandes des jeunes dirigeants de « s'informer, se former, se réformer » pour approfondir ce volet essentiel de la Performance Globale qu'est le bien-être au travail et la lutte contre le stress.

Pour Gontran Lejeune, vice-président du Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises (CJD) « *Engagé depuis des années sur la responsabilité sociale et environnementale des entreprises à travers la démarche de « Performance globale » déjà expérimentée auprès de 1 500 entreprises, le CJD mesure l'enjeu que représente la montée du mal-être et du stress dans nos sociétés. Les conditions professionnelles contribuent, comme bien d'autres facteurs, à l'extension de ce phénomène. Il est d'autant plus urgent pour les entreprises d'agir que lorsqu'elles relèvent le défi, les conséquences bénéfiques de leurs initiatives dépassent le seul cadre professionnel et participent au bien-être collectif et individuel.* »

PREMIÈRES PISTES D'ACTION POUR FAVORISER LE BIEN-ÊTRE DANS L'ENTREPRISE

La commission « Favoriser le bien-être dans l'entreprise » identifie comme premières pistes d'actions :

- une vision de l'entreprise à 3/5 ans formalisée et partagée par tous les acteurs de l'entreprise pour que chaque salarié donne du sens à son action ;
- une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences avec une priorité à la formation des salariés permettant à chacun de se projeter dans l'avenir et de mieux gérer son projet professionnel ;
- la mise en œuvre d'un véritable dialogue social fondé sur l'écoute, la confiance, la prise en compte des aspirations individuelles et collectives, la conciliation des contradictions inhérentes à la vie de l'entreprise contribuant à faire de l'entreprise le lieu d'échanges et de partage où chacun trouve sa place et la considération dont il a besoin.

Un recensement des bonnes pratiques complémentaires telles que « les cahiers des actions positives », le « tableau des coups de cœur », l'incitation à la pratique d'exercices physiques modérés, la « maison des routiers », ... est actuellement en cours.

Une expérimentation dans différentes entreprises de Jeunes Dirigeants sera menée dès cet été par la mise en place d'outils du CJD afin d'analyser leur pertinence et leurs effets avant de les étendre à tout le réseau.
